



ASSEMBLEE COMMUNALE

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de La Brillaz sont convoqués en assemblée communale

**le lundi 5 octobre 2020 à 20 h 00
à la salle polyvalente à Lentigny**

Ordre du jour

- 1. Promotion des nouveaux citoyens**
- 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 9 décembre 2019**
(ne sera pas lu ; disponible à l'administration communale et sur le site www.labrillaz.ch)
- 3. Comptes 2019**
(disponibles à l'administration communale et sur le site www.labrillaz.ch)
 - 3.1. Présentation générale du compte communal
 - Compte de fonctionnement
 - Compte des investissements
 - 3.2. Rapport de la commission financière
 - 3.3. Approbation des comptes
- 4. Budget des investissements 2020 – modification**
 - 4.1. Routes : Réfection de la Route du Chêne – La Buchille à Lovens y compris les infrastructures souterraines
 - 4.1.1. Rapport de la commission financière
 - 4.1.2. Vote du crédit y relatif
 - 4.2. Transports publics : Déplacement de l'arrêt de bus « Treysalles »
 - 4.2.1. Rapport de la commission financière
 - 4.2.2. Vote du crédit y relatif
- 5. Association de communes pour la gestion des eaux des bassins versants de la Sonnaz et de la Crausaz (AESC) : modification des statuts**
(disponibles à l'administration communale et sur le site www.labrillaz.ch)
- 6. Règlement relatif à la participation communale aux coûts des contrôles et soins dentaires scolaires : modification**
(disponible à l'administration communale et sur le site www.labrillaz.ch)
- 7. Divers**